

Bénéficiez-vous de Medicaid ? Des changements arrivent.

Ce que vous devez savoir maintenant et comment vous y préparer

À partir de janvier 2027, de nouvelles exigences fédérales en matière d'activité professionnelle concerneront certaines personnes bénéficiant de l'assurance Medicaid.

Pour se conformer aux nouvelles exigences de Medicaid, les personnes concernées doivent fournir des justificatifs attestant qu'elles travaillent, participent à un programme de formation professionnelle, exercent une activité bénévole ou suivent des études à raison d'**au moins 80 heures par mois**, ou encore que le revenu mensuel de leur foyer s'élève à au moins 580 dollars.

Ces exigences en matière d'activité professionnelle pourraient ne pas s'appliquer à vous si vous :

- êtes enceinte ou avez été enceinte au cours des 12 derniers mois
- êtes le parent, le tuteur ou la personne qui s'occupe d'un enfant de moins de 14 ans ou d'une personne handicapée
- présentez un handicap, tel que défini dans le cadre de l'admissibilité au revenu supplémentaire de sécurité (Supplemental Security Income, SSI)
- avez des besoins médicaux particuliers ou des problèmes de santé mentale qui limitent considérablement votre capacité à travailler
- participez à un programme de traitement contre la toxicomanie ou l'alcoolisme
- êtes inscrit au programme SNAP (bons alimentaires) ou TANF (aide financière) et êtes soumis aux exigences en matière d'activité professionnelle de l'un au moins de ces programmes
- avez été libéré de prison ou d'un centre de détention au cours des 90 derniers jours
- recevez des soins en tant que patient hospitalisé dans un hôpital, un établissement de soins infirmiers, un établissement de soins intermédiaires ou un établissement similaire

Consultez la liste complète des exceptions sur la page Web « Stay Covered » (Restez couvert) de New York State of Health à info.nystateofhealth.ny.gov/stay-covered.

Le Département de la santé de la ville de New York propose des ressources pour aider tous les New-Yorkais à se procurer et à conserver une couverture d'assurance. Nos conseillers peuvent répondre à vos questions et vous aider à satisfaire aux nouvelles exigences de Medicaid ou à trouver une autre assurance maladie.

Pour parler à un représentant du Département de la santé de la ville de New York, appelez le 347-665-0214, ou rendez-vous sur nyc.gov/medicaidhelp, faites défiler jusqu'à « Get Help » (Obtenez de l'aide), and click on « Health Insurance Inquiry Form » (Formulaire de demande de renseignements sur l'assurance maladie).

Si vous bénéficiez de l'assurance Medicaid

1. **Découvrez si ces nouvelles exigences s'appliqueront à vous.** Si vous avez entre 19 et 65 ans et que vous n'êtes pas en situation de handicap, vous pourriez être concerné.
2. **Maintenez vos coordonnées à jour** sur le New York State of Health Marketplace. Si vous ne savez pas comment accéder à votre compte du Marketplace, un conseiller du Département de la santé de la ville de New York pourra vous aider.
3. **Recherchez les messages officiels du New York State of Health Marketplace.** Les messages peuvent contenir des informations importantes sur la façon de conserver votre couverture. Prêtez une attention particulière aux avis de renouvellement. Si vous bénéficiez déjà de Medicaid, vous pourriez être tenu de respecter ces nouvelles exigences en matière d'activité professionnelle lors du renouvellement de votre assurance maladie, à compter du 1er mars 2027.
4. **Envisagez de communiquer des informations sur vos revenus.** Le New York State of Health Marketplace s'associe à l'entreprise Truv pour accéder aux données de paie, facilitant ainsi la vérification du respect des exigences en matière d'activité professionnelle de Medicaid. Pour en savoir plus sur l'inscription à Truv, rendez-vous sur info.nystateofhealth.ny.gov/truv.
5. **Continuez à recevoir des soins.** Vous devriez continuer à consulter votre prestataire de soins de santé lorsque vous avez besoin de soins. Si vous avez des doutes concernant votre couverture actuelle, consultez votre compte sur la plateforme du New York State of Health Marketplace, appelez un conseiller au 347-665-0214 ou adressez-vous à votre prestataire de soins de santé.
6. **Sachez où obtenir de l'aide.** Si vous recevez un avis de non-conformité ou si vous avez besoin d'aide pour le renouvellement de votre assurance Medicaid, appelez le Département de la santé de la ville de New York au 347-665-0214 ou rendez-vous sur nyc.gov/healthcoverage et faites défiler jusqu'à « Enrollment Counselors » (Conseillers en inscription), puis cliquez sur « Health Insurance Inquiry Form » (Formulaire de demande de renseignements sur l'assurance maladie).
7. **N'oubliez pas qu'il existe de nombreuses options en soins de santé, quelle que soit votre couverture.** Même si vous perdez votre couverture Medicaid, il existe dans la ville de New York de nombreuses options de soins de santé abordables pour les résidents non assurés, quels que soient leur statut d'immigration ou leur capacité à payer. Vous pouvez trouver des services de santé à faible coût ou gratuits dans un établissement NYC Health + Hospitals près de chez vous, en consultant nyccare.nyc ou en appelant le 646-692-2273 ou le **311**. Vous pouvez également trouver votre centre de santé communautaire local en consultant findahealthcenter.hrsa.gov.

Restez informé en consultant nyc.gov/healthcoverage pour les dernières informations.